

VOIRIE

Avenue du Maréchal Juin : installation de feux tricolores pour le SIVOM du 5 au 30 juillet 2020

Afin de faciliter l'installation de feux tricolores avenue du Maréchal Juin pour le SIVOM du 5 au 30 juillet 2020, la circulation sera restreinte, alternée par des feux tricolores, il sera interdit de stationner le long et aux abords du chantier, la vitesse sera limitée à 30km/h

Consequences: Circulation restreinte
Circulation alternée
Interdiction de stationner le long et aux abords du chantier
Limitation de vitesse

Lieux concernés: Avenue du Maréchal Juin



SOURD OU MALENTENDANT



1 CLIC